

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES HAUTE-PROVENCE PAYS DE BANON

Délibération du Conseil de Communauté

Séance du 28 mai 2025

Envoyé en préfecture le 06/06/2025

Reçu en préfecture le 06/06/2025

Publié le

ID : 004-200071025-20250528-DELIB2025_50BIS-DE

n° 2025/50bis

Nombre de membres :

- afférents au Conseil de Communauté : 38
- en exercice : 38
- qui ont pris part à la délibération : 34

Date de la convocation :

Le 22/05/2025

Date d'affichage :

Le 22/05/2025

L'an deux mil vingt-cinq le vingt-huit du mois de mai à quatorze heures trente minutes, le Conseil de Communauté s'est réuni à REDORTIERS, à la salle des fêtes, sous la Présidence de Jacques DEPIEDS.

PRÉSENTS :

Mme Sylvie MARTELLI, Conseillère communautaire d'AUBENAS-LES-ALPES
Mme Michèle MOUTTE, M. Philippe LOGEAY, M. José GUTIERREZ, conseillers communautaires de BANON
Mme Michèle BERTIN, M. Michel GASPARIN, Conseillers communautaires de DAUPHIN
M. Claude PELLISSIER, Conseiller communautaire de la ROCHEGIRON
M. Nicolas LAPAILLE, Conseiller communautaire de L'HOSPITALET
M. Jacques DEPIEDS, M. Luc GRECO, M. Pierre BRUN, Conseillers communautaires de MANE
Mme Isabelle MARCELLY, Conseillère communautaire de MONTJUSTIN
M. Richard LE RIGUIER, conseiller communautaire de MONTSALIER
M. Gérard BURCHERI, Conseiller communautaire de REDORTIERS
M. Francis MARGUERITE, Mme Muriel LAVAUT, Conseillers communautaires de REILLANNE
Mme Muriel GARAU, Conseillère communautaire de REVEST DES BROUSSES.
M. Bernard GRANET, Conseiller communautaire de REVEST DU BION
M. Stephen PARRAUD, Conseiller communautaire de SAINT MAIME
M. Stéphane DELRIEU, Conseiller communautaire de SAINT MARTIN-LES-EAUX
M. Raymond ARMANET, Mme Martine COUTE, Mme Béatrice CONSTANTINESCO, Conseillers communautaires de ST MICHEL L'OBSERVATOIRE
M. Thibault DALLAPORTA, Conseiller communautaire de SIMIANE-LA-ROTONDE
M. Alain CLAPIER, Conseiller communautaire de VACHERES
M. Pierre POURCIN, Conseiller communautaire de VILLEMUS

POUVOIRS : Mme Marie Christine ALMERAS a donné pouvoir à M. Alain CLAPIER

Mme Anne Marie DE SIKE donne pouvoir à M. Luc GRECO
M. Philippe VIAL donne pouvoir à Mme Isabelle MARCELLY
M. Claudie DAUPHIN RIVIERE donne pouvoir à M. Bernard GRANET
M. Bernard GIORGI donne pouvoir à M. Jacques DEPIEDS
Mme Isabelle GRENUT donne pouvoir à M. Francis MARGUERITE
Mme Claire DUFOUR donne pouvoir à Mme Muriel LAVAUT
M. Bernard CAVALLO donne pouvoir à M. Thibault DALLAPORTA

Secrétaire de séance : M. Gérard BURCHERI

Objet : COMPOSITION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA CCHPPB

Le Conseil de Communauté,

L'Exposé du Rapporteur entendu,

VU le Code Général des Collectivités territoriales et notamment son article L 5211-6-1

CONSIDERANT que la composition du conseil communauté de la communauté de communes Haute-Provence Pays de Banon pourrait être fixée à compter du prochain renouvellement général des conseils municipaux :

- Selon un accord local permettant de répartir un nombre total de sièges qui ne peut excéder de plus de 25% la somme des sièges attribuées en application de la règle de la proportionnelle à la plus forte moyenne basée sur le tableau de l'article L 5211-6-1 III et des sièges de « droits » attribués conformément au IV du même article, mais dont la répartition des sièges devra respecter les conditions cumulatives suivantes :
 - Être répartis en fonction de la population municipale de chaque commune.
 - Chaque commune devra disposer d'au moins un siège.
 - Aucune commune ne pourra disposer de plus de la moitié des sièges.
 - La part de sièges attribuée à chaque commune ne pourra s'écarter de plus de 20% de la proportion de sa population dans la population globale des communes membres, sauf à bénéficier de l'une des deux exceptions à cette règle.

n° 2025/50bis

Objet : COMPOSITION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA CCHPPB

Afin de conclure un tel accord local, les communes membres de la communauté doivent approuver la composition du conseil communautaire de la communauté en respectant les conditions précitées, par délibérations concordantes. De telles délibérations devront être adoptées au plus tard le 31 Août 2025 par la majorité des deux tiers au moins des conseils municipaux des communes membres de la communauté, représentant la moitié de la population totale ou l'inverse, cette majorité devant nécessairement comprendre le conseil municipal de la commune dont la population est la plus nombreuse lorsque celle-ci est supérieure au quart de la population des communes membres de la communauté.

- A défaut d'un tel accord constaté par le préfet le 31 août 2025, selon la procédure légale, le Préfet fixera à 41 sièges, le nombre de sièges du conseil communautaire de la communauté qu'il répartira conformément aux dispositions de l'article L 5211-6-1 du CGCT.

Après en avoir délibéré
A l'Unanimité.

FIXE le nombre de sièges au sein de la communauté de communes à 42 réparti, de la manière suivante :

Nom des communes membres	Populations municipales	Nombre de conseillers communautaires titulaires
REILLANNE	1 713	6
MANE	1 369	5
SAINT MICHEL L'OBSERVATOIRE	1 226	4
BANON	1 065	4
SAINT MAIME	885	3
DAUPHIN	838	3
SIMIANE LA ROTONDE	607	2
REVEST DU BION	498	2
VACHERES	303	1
REVEST DES BROUSSES	261	1
VILLEMUS	193	1
MONTALIER	159	1
SAINT MARTIN LES EAUX	125	1
SAUMANE	119	1
LA ROCHEGIRON	107	1
L'HOSPITALET	93	1
SAINT CROIX A LAUZE	88	1
AUBENAS LES ALPES	88	1
REDORTIERS	86	1
MONTJUSTIN	59	1
OPPEDETTE	47	1

AUTORISE Monsieur le Président à accomplir tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Annule et remplace la délibération n° 2025/50
Ainsi fait et délibéré à REDORTIERS, les jour, mois, an que dessus.



Le Président de Communauté de communes
Haute-Provence Pays de Banon,

[Signature]
Jacques DEPIEDS

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES HAUTE-PROVENCE PAYS DE BANON

Délibération du Conseil de Communauté

Séance du 28 mai 2025

Envoyé en préfecture le 06/06/2025

Reçu en préfecture le 06/06/2025

Publié le

ID : 004-200071025-20250528-DELIB2025_51BIS-DE

n° 2025/51bis

Nombre de membres :

- afférents au Conseil de Communauté : 38
- en exercice : 38
- qui ont pris part à la délibération : 34

• **Date de la convocation :**

Le 22/05/2025

• **Date d'affichage :**

Le 22/05/2025

L'an deux mil vingt-cinq le vingt-huit du mois de mai à quatorze heures trente minutes, le Conseil de Communauté s'est réuni à REDORTIERS, à la salle des fêtes, sous la Présidence de Jacques DEPIEDS.

PRÉSENTS :

Mme Sylvie MARTELLI, Conseillère communautaire d'AUBENAS-LES-ALPES
Mme Michèle MOUTTE, M. Philippe LOGEAY, M. José GUTIERREZ, conseillers communautaires de BANON
Mme Michèle BERTIN, M. Michel GASPARDIN, Conseillers communautaires de DAUPHIN
M. Claude PELLISSIER, Conseiller communautaire de la ROCHEGIRON
M. Nicolas LAPAILLE, Conseiller communautaire de L'HOSPITALET
M. Jacques DEPIEDS, M. Luc GRECO, M. Pierre BRUN, Conseillers communautaires de MANE
Mme Isabelle MARCELLY, Conseillère communautaire de MONTJUSTIN
M. Richard LE RIGUIER, conseiller communautaire de MONTALIER
M. Gérard BURCHERI, Conseiller communautaire de REDORTIERS
M. Francis MARGUERITE, Mme Muriel LAVAUT, Conseillers communautaires de REILLANNE
Mme Muriel GARAU, Conseillère communautaire de REVEST DES BROUSSES.
M. Bernard GRANET, Conseiller communautaire de REVEST DU BION
M. Stephen PARRAUD, Conseiller communautaire de SAINT MAIME
M. Stéphane DELRIEU, Conseiller communautaire de SAINT MARTIN-LES-EAUX
M. Raymond ARMANET, Mme Martine COUTE, Mme Béatrice CONSTANTINESCO, Conseillers communautaires de ST MICHEL L'OBSERVATOIRE
M. Thibault DALLAPORTA, Conseiller communautaire de SIMIANE-LA-ROTONDE
M. Alain CLAPIER, Conseiller communautaire de VACHERES
M. Pierre POURCIN, Conseiller communautaire de VILLEMUS

POUVOIRS : Mme Marie Christine ALMERAS a donné pouvoir à M. Alain CLAPIER
Mme Anne Marie DE SIKE donne pouvoir à M. Luc GRECO
M. Philippe VIAL donne pouvoir à Mme Isabelle MARCELLY
M. Claudie DAUPHIN RIVIERE donne pouvoir à M. Bernard GRANET
M. Bernard GIORGI donne pouvoir à M. Jacques DEPIEDS
Mme Isabelle GRENUT donne pouvoir à M. M. Francis MARGUERITE
Mme Claire DUFOUR donne pouvoir à Mme Muriel LAVAUT
M. Bernard CAVALLO donne pouvoir à M. Thibault DALLAPORTA

Secrétaire de séance : M. Gérard BURCHERI

Objet : REILLANNE – MAISON DE LA PLACE
Bail à loyer d'habitation

Le Conseil de Communauté,

L'Exposé du Rapporteur entendu,

CONSIDERANT la fin des travaux d'aménagement d'un logement dans la maison de la place sur la commune de REILLANNE.

CONSIDERANT le projet de bail.

CONSIDERANT le loyer proposé à 307,14 € par mois selon la convention signée avec l'Etat.

Objet : **REILLANNE – MAISON DE LA PLACE**
Bail à loyer d'habitation

Après en avoir délibéré,
A l'Unanimité,

DIT que la municipalité de REILLANNE examine et propose les candidatures à la location.

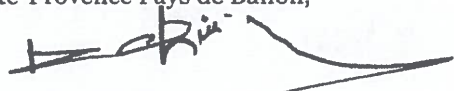
AUTORISE le Président à signer le bail à intervenir avec le candidat retenu par la municipalité.

Annule et remplace la délibération n° 2025/51

Ainsi fait et délibéré à REDORTIERS, les jour, mois, an que dessus.



Le Président de Communauté de communes
Haute-Provence Pays de Banon,


Jacques DEPIEDS

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES HAUTE-PROVENCE PAYS DE BANON

Envoyé en préfecture le 06/06/2025

Reçu en préfecture le 06/06/2025

Publié le

ID : 004-200071025-20250528-DELIB2025_52BIS-DE

Délibération du Conseil de Communauté

Séance du 28 mai 2025

n° 2025/52bis

Nombre de membres :

- afférents au Conseil de Communauté : 38
- en exercice : 38
- qui ont pris part à la délibération : 34

▪ Date de la convocation :

Le 22/05/2025

▪ Date d'affichage :

Le 22/05/2025

L'an deux mil vingt-cinq le vingt-huit du mois de mai à quatorze heures trente minutes, le Conseil de Communauté s'est réuni à REDORTIERS, à la salle des fêtes, sous la Présidence de Jacques DEPIEDS.

PRÉSENTS :

Mme Sylvie MARTELLI, Conseillère communautaire d'AUBENAS-LES-ALPES
Mme Michèle MOUTTE, M. Philippe LOGEAY, M. José GUTIERREZ, conseillers communautaires de BANON
Mme Michèle BERTIN, M. Michel GASPARIN, Conseillers communautaires de DAUPHIN
M. Claude PELLISSIER, Conseiller communautaire de la ROCHEGIRON
M. Nicolas LAPAILLE, Conseiller communautaire de L'HOSPITALET
M. Jacques DEPIEDS, M. Luc GRECO, M. Pierre BRUN, Conseillers communautaires de MANE
Mme Isabelle MARCELLY, Conseillère communautaire de MONTJUSTIN
M. Richard LE RIGUIER, conseiller communautaire de MONTSALIER
M. Gérard BURCHERI, Conseiller communautaire de REDORTIERS
M. Francis MARGUERITE, Mme Muriel LAVAUULT, Conseillers communautaires de REILLANNE
Mme Muriel GARAU, Conseillère communautaire de REVEST DES BROUSSES.
M. Bernard GRANET, Conseiller communautaire de REVEST DU BION
M. Stephen PARRAUD, Conseiller communautaire de SAINT MAIME
M. Stéphane DELRIEU, Conseiller communautaire de SAINT MARTIN-LES-EAUX
M. Raymond ARMANET, Mme Martine COUTE, Mme Béatrice CONSTANTINESCO, Conseillers communautaires de ST MICHEL L'OBSERVATOIRE
M. Thibault DALLAPORTA, Conseiller communautaire de SIMIANE-LA-ROTONDE
M. Alain CLAPIER, Conseiller communautaire de VACHERES
M. Pierre POURCIN, Conseiller communautaire de VILLEMUS

POUVOIRS : Mme Marie Christine ALMERAS a donné pouvoir à M. Alain CLAPIER
Mme Anne Marie DE SIKE donne pouvoir à M. Luc GRECO
M. Philippe VIAL donne pouvoir à Mme Isabelle MARCELLY
M. Claudie DAUPHIN RIVIERE donne pouvoir à M. Bernard GRANET
M. Bernard GIORGI donne pouvoir à M. Jacques DEPIEDS
Mme Isabelle GRENUT donne pouvoir à M. M. Francis MARGUERITE
Mme Claire DUFOUR donne pouvoir à Mme Muriel LAVAUULT
M. Bernard CAVALLO donne pouvoir à M. Thibault DALLAPORTA

Secrétaire de séance : M. Gérard BURCHERI

Objet : REVEST DU BION – HOTEL BAR RESTAURANT
Contrat administratif de location

Le Conseil de Communauté,

L'Exposé du Rapporteur entendu,

CONSIDERANT l'acquisition par la Communauté de communes de l'hôtel bar restaurant à REVEST DU BION.

CONSIDERANT le projet de contrat administratif de location.

CONSIDERANT la demande de Madame Marion LABRE-LAINE de refaire fonctionner ce commerce.

n° 2025/52bis

Objet : REVEST DU BION – HOTEL BAR RESTAURANT
Contrat administratif de location

Après en avoir délibéré,
A l'Unanimité,

FIXE le montant du loyer à la somme de 1 100 € HT.

AUTORISE Monsieur le Président à signer le contrat à intervenir avec Mme LABRE-LAINE Marion, Elodie, Mireille née le 7 avril 1982 à MARSEILLE domiciliée rue de l'ancienne poste 04 110 VACHERES.

DIT qu'une caution représentant un mois de loyer sera versée au comptable de la CCHPPB.

DIT que la location sera effective à compter du 01/10/2025.

Annule et remplace la délibération n° 2025/52

Ainsi fait et délibéré à REDORTIERS, les jour, mois, an que dessus.



Le Président de Communauté de communes
Haute-Provence Pays de Banon,

Jacques DEPIEDS

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES HAUTE-PROVENCE PAYS DE BANON

Envoyé en préfecture le 11/06/2025
Reçu en préfecture le 11/06/2025
Publié le
ID : 004-200071025-20250528-DELIB_2025_53-DE

Délibération du Conseil de Communauté

Séance du 28 mai 2025

n° 2025/53

Nombre de membres :

- afférents au Conseil de Communauté : 38
- en exercice : 38
- qui ont pris part à la délibération : 34

Date de la convocation :

Le 22/05/2025

Date d'affichage :

Le 22/05/2025

L'an deux mil vingt-cinq le vingt-huit du mois de mai à quatorze heures trente minutes, le Conseil de Communauté s'est réuni à REDORTIERS, à la salle des fêtes, sous la Présidence de Jacques DEPIEDS.

PRÉSENTS :

Mme Sylvie MARTELLI, Conseillère communautaire d'AUBENAS-LES-ALPES
Mme Michèle MOUTTE, M. Philippe LOGEAY, M. José GUTIERREZ, conseillers communautaires de BANON
Mme Michèle BERTIN, M. Michel GASPARIN, Conseillers communautaires de DAUPHIN
M. Claude PELLISSIER, Conseiller communautaire de la ROCHEGIRON
M. Nicolas LAPAILLE, Conseiller communautaire de L'HOSPITALET
M. Jacques DEPIEDS, M. Luc GRECO, M. Pierre BRUN, Conseillers communautaires de MANE
Mme Isabelle MARCELLY, Conseillère communautaire de MONTJUSTIN
M. Richard LE RIGUIER, conseiller communautaire de MONTSALIER
M. Gérard BURCHERI, Conseiller communautaire de REDORTIERS
M. Francis MARGUERITE, Mme Muriel LAVAUT, Conseillers communautaires de REILLANNE
Mme Muriel GARAU, Conseillère communautaire de REVEST DES BROUSSES.
M. Bernard GRANET, Conseiller communautaire de REVEST DU BION.
M. Stephen PARRAUD, Conseiller communautaire de SAINT MAIME
M. Stéphane DELRIEU, Conseiller communautaire de SAINT MARTIN-LES-EAUX
M. Raymond ARMANET, Mme Martine COUTE, Mme Béatrice CONSTANTINESCO, Conseillers communautaires de ST MICHEL L'OBSERVATOIRE
M. Thibault DALLAPORTA, Conseiller communautaire de SIMIANE-LA-ROTONDE
M. Alain CLAPIER, Conseiller communautaire de VACHERES
M. Pierre POURCIN, Conseiller communautaire de VILLEMUS

POUVOIRS : Mme Marie Christine ALMERAS a donné pouvoir à M. Alain CLAPIER

Mme Anne Marie DE SIKE donne pouvoir à M. Luc GRECO
M. Philippe VIAL donne pouvoir à Mme Isabelle MARCELLY
M. Claudie DAUPHIN RIVIERE donne pouvoir à M. Bernard GRANET
M. Bernard GIORGI donne pouvoir à M. Jacques DEPIEDS
Mme Isabelle GRENUT donne pouvoir à M. M. Francis MARGUERITE
Mme Claire DUFOUR donne pouvoir à Mme Muriel LAVAUT
M. Bernard CAVALLO donne pouvoir à M. Thibault DALLAPORTA

Secrétaire de séance : M. Gérard BURCHERI

Objet : **PROJET DE CREATION D'UN ETABLISSEMENT D'ACCUEIL DU JEUNE ENFANT A BANON - Demande d'avis préalable**

Le Conseil de Communauté,

L'Exposé du Rapporteur entendu,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales.

VU le Code de l'Action Sociale et des Familles.

VU le Code de la Santé Publique

VU le décret n°2021- 1131 relatif aux assistants maternels et aux établissements d'accueil de jeunes enfants

VU l'arrêté du 23 septembre 2021 portant création d'une charte nationale pour l'accueil du jeune enfant.

VU la Convention territoriale globale signée par Monsieur le Président et les maires des communes membres.

n° 2025/53

Objet : PROJET DE CREATION D'UN ETABLISSEMENT D'ACCUEIL DU JEUNE ENFANT A BANON - Demande d'avis préalable

VU la couverture moyenne du besoin d'accueil du jeune enfant sur le territoire avec 4 crèches à MANE, REILLANNE, ST MICHEL L'OBSERVATOIRE et REVEST DU BION, une Maison d'Assistantes Maternelles à ST MAIME et d'un Relais Petite Enfance sur le territoire.

VU la demande d'avis préalable, relative à la création d'un établissement d'accueil du jeune enfant reçues par la CCHPPB par l'association « L'envol des tribus » représentée par sa présidente Madame Céline DUPUY

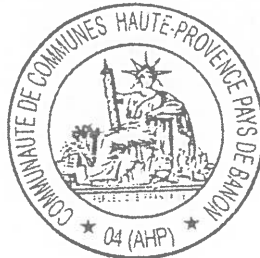
CONSIDERANT que le projet sur la commune de BANON répond à un besoin d'accueil identifié du jeune enfant au regard des places d'accueil existantes.

CONSIDERANT les garanties apportées par le maire de la commune concernée qui assure qu'à aucun moment on ne se tournera vers la Communauté, en cas de défaillance des porteurs de projets, pour reprise de financement de l'activité.

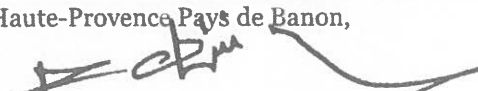
Après en avoir délibéré,
A la majorité avec 33 voix pour et 1 abstention.

EMET un avis favorable relatif à la demande préalable de l'association « L'envol des tribus pour son projet de création d'un établissement d'accueil du jeune enfant dont l'implantation est projetée au 84 Rue de la Cabre d'Or 04 150 BANON

Ainsi fait et délibéré à REDORTIERS, les jour, mois, an que dessus.



Le Président de Communauté de communes
Haute-Provence Pays de Banon,


Jacques DEPIEDS

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES HAUTE-PROVENCE PAYS DE BANON

Délibération du Conseil de Communauté

Séance du 28 mai 2025

Envoyé en préfecture le 06/06/2025

Reçu en préfecture le 06/06/2025

Publié le

ID : 004-200071025-20250528-DELIB2025_54BIS-DE

n° 2025/54bis

Nombre de membres :

- afférents au Conseil de Communauté : 38
- en exercice : 38
- qui ont pris part à la délibération : 34

Date de la convocation :

Le 22/05/2025

Date d'affichage :

Le 22/05/2025

L'an deux mil vingt-cinq le vingt-huit du mois de mai à quatorze heures trente minutes, le Conseil de Communauté s'est réuni à REDORTIERS, à la salle des fêtes, sous la Présidence de Jacques DEPIEDS.

PRÉSENTS :

Mme Sylvie MARTELLI, Conseillère communautaire d'AUBENAS-LES-ALPES
Mme Michèle MOUTTE, M. Philippe LOGEAY, M. José GUTIERREZ, conseillers communautaires de BANON
Mme Michèle BERTIN, M. Michel GASPARI, Conseillers communautaires de DAUPHIN
M. Claude PELLISSIER, Conseiller communautaire de la ROCHEGIRON
M. Nicolas LAPAILLE, Conseiller communautaire de L'HOSPITALET
M. Jacques DEPIEDS, M. Luc GRECO, M. Pierre BRUN, Conseillers communautaires de MANE
Mme Isabelle MARCELLY, Conseillère communautaire de MONTJUSTIN
M. Richard LE RIGUIER, conseiller communautaire de MONTSALIER
M. Gérard BURCHERI, Conseiller communautaire de REDORTIERS
M. Francis MARGUERITE, Mme Muriel LAVAU, Conseillers communautaires de REILLANNE
Mme Muriel GARAU, Conseillère communautaire de REVEST DES BROUSSES.
M. Bernard GRANET, Conseiller communautaire de REVEST DU BION
M. Stephen PARRAUD, Conseiller communautaire de SAINT MAIME
M. Stéphane DELRIEU, Conseiller communautaire de SAINT MARTIN-LES-EAUX
M. Raymond ARMANET, Mme Martine COUTE, Mme Béatrice CONSTANTINESCO, Conseillers communautaires de ST MICHEL L'OBSERVATOIRE
M. Thibault DALLAPORTA, Conseiller communautaire de SIMIANE-LA-ROTONDE
M. Alain CLAPIER, Conseiller communautaire de VACHERES
M. Pierre POURCIN, Conseiller communautaire de VILLEMUS

POUVOIRS : Mme Marie Christine ALMERAS a donné pouvoir à M. Alain CLAPIER
Mme Anne Marie DE SIKE donne pouvoir à M. Luc GRECO
M. Philippe VIAL donne pouvoir à Mme Isabelle MARCELLY
M. Claudie DAUPHIN RIVIERE donne pouvoir à M. Bernard GRANET
M. Bernard GIORGI donne pouvoir à M. Jacques DEPIEDS
Mme Isabelle GRENUT donne pouvoir à M. M. Francis MARGUERITE
Mme Claire DUFOUR donne pouvoir à Mme Muriel LAVAU
M. Bernard CAVALLA donne pouvoir à M. Thibault DALLAPORTA

Secrétaire de séance : M. Gérard BURCHERI

Objet : PROJET DE CREATION D'UN ETABLISSEMENT D'ACCUEIL DU JEUNE ENFANT A ST MAIME - Demande d'avis préalable

Le Conseil de Communauté,

L'Exposé du Rapporteur entendu,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales.

VU le Code de l'Action Sociale et des Familles.

VU le Code de la Santé Publique

VU le décret n°2021- 1131 relatif aux assistants maternels et aux établissements d'accueil de jeunes enfants

VU l'arrêté du 23 septembre 2021 portant création d'une charte nationale pour l'accueil du jeune enfant.

VU la Convention territoriale globale signée par Monsieur le Président et les maires des communes membres.

n° 2025/54bis

Objet : PROJET DE CREATION D'UN ETABLISSEMENT D'ACCUEIL DU JEUNE ENFANT A ST MAIME - Demande d'avis préalable

VU la couverture moyenne du besoin d'accueil du jeune enfant sur le territoire avec 4 crèches à MANE, REILLANNE, ST MICHEL L'OBSERVATOIRE et REVEST DU BION, une Maison d'Assistants Maternelles à ST MAIME et d'un Relais Petite Enfance sur le territoire.

VU les demandes d'avis préalable, relatives à la création de deux établissements ou de deux services d'accueil du jeune enfant reçues par la CCHPPB par :

- la SAS HAKUNAMATA, représentée par Madame Victoria SANTACREU

CONSIDERANT que le projet sur la commune de ST MAIME répond à un besoin d'accueil identifié du jeune enfant au regard des places d'accueil existantes.

CONSIDERANT les garanties apportées par le maire de la communes concernée qui assure qu'à aucun moment on ne se tournera vers la Communauté, en cas de défaillance des porteurs de projets, pour reprise de financement de l'activité.

Après en avoir délibéré,
A la majorité avec 33 voix pour et 1 abstention.

EMET un avis favorable relatif à la demande préalable de la SAS HAKUNAMATA, représentée par Madame Victoria SANTACREU pour son projet de création d'un établissement d'accueil du jeune enfant dont l'implantation est projetée au 256 Route du Fosson 04 300 ST MAIME.

Annule et remplace la délibération n° 2025/54

Ainsi fait et délibéré à REDORTIERS, les jour, mois, an que dessus.



Le Président de Communauté de communes
Haute-Provence Pays de Bapon,

[Signature]
Jacques DEPIEDS

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES HAUTE-PROVENCE PAYS DE BANON

Délibération du Conseil de Communauté

Séance du 28 mai 2025

Envoyé en préfecture le 28/05/2025

Reçu en préfecture le 28/05/2025

Publié le

ID : 004-200071025-20250528-DELIB2025_55BIS-DE

n° 2025/55 bis

Nombre de membres :

- afférents au Conseil de Communauté : 38
- en exercice : 38
- qui ont pris part à la délibération : 33

Date de la convocation :

Le 22/05/2025

Date d'affichage :

Le 22/05/2025

L'an deux mil vingt-cinq le vingt-huit du mois de mai à quatorze heures trente minutes, le Conseil de Communauté s'est réuni à REDORTIERS, à la salle des fêtes, sous la Présidence de Jacques DEPIEDS.

PRÉSENTS :

Mme Sylvie MARTELLI, Conseillère communautaire d'AUBENAS-LES-ALPES
Mme Michèle MOUTTE, M. Philippe LOGEAY, M. José GUTIERREZ, conseillers communautaires de BANON
Mme Michèle BERTIN, M. Michel GASPARIN, Conseillers communautaires de DAUPHIN
M. Claude PELLISSIER, Conseiller communautaire de la ROCHEGIRON
M. Nicolas LAPAILLE, Conseiller communautaire de L'HOSPITALET
M. Jacques DEPIEDS, M. Luc GRECO, M. Pierre BRUN, Conseillers communautaires de MANE
Mme Isabelle MARCELLY, Conseillère communautaire de MONTJUSTIN
M. Richard LE RIGUIER, conseiller communautaire de MONTSALIER
M. Gérard BURCHERI, Conseiller communautaire de REDORTIERS
M. Philippe VIAL, Conseiller communautaire d'OPPEDETTE
M. Francis MARGUERITE, Mme Muriel LAVAUT, Conseillers communautaires de REILLANNE
Mme Muriel GARAU, Conseillère communautaire de REVEST DES BROUSSES.
M. Stephen PARRAUD, Conseiller communautaire de SAINT MAIME
M. Stéphane DELRIEU, Conseiller communautaire de SAINT MARTIN-LES-EAUX
M. Raymond ARMANET, Mme Martine COUTE, Mme Béatrice CONSTANTINESCO, Conseillers communautaires de ST MICHEL L'OBSERVATOIRE
M. Thibault DALLAPORTA, Conseiller communautaire de SIMIANE-LA-ROTONDE
M. Alain CLAPIER, Conseiller communautaire de VACHERES
M. Pierre POURCIN, Conseiller communautaire de VILLEMUS

POUVOIRS : Mme Marie Christine ALMERAS a donné pouvoir à M. Alain CLAPIER

Mme Anne Marie DE SIKE donne pouvoir à M. Luc GRECO

M. Philippe VIAL donne pouvoir à Mme Isabelle MARCELLY

M. Claudie DAUPHIN RIVIERE donne pouvoir à M. Bernard GRANET

M. Bernard GIORGI donne pouvoir à M. Jacques DEPIEDS

Mme Isabelle GRENUT donne pouvoir à M. M. Francis MARGUERITE

Mme Claire DUFOUR donne pouvoir à Mme Muriel LAVAUT

Secrétaire de séance : M. Gérard BURCHERI

Objet : BUDGET PRINCIPAL - FONCTIONNEMENT
Ouverture de crédit

Le Conseil de Communauté,

L'Exposé du Rapporteur entendu,

VU le Code Général des Collectivités territoriales

CONSIDERANT la convention d'intervention foncière signée avec l'Etablissement Public Foncier Régional (E.P.F.R) relative à l'ilot du château à REVEST DES BROUSSES.

CONSIDERANT l'acquisition par l'E.P.F.R d'une propriété à REVEST DES BROUSSES.

CONSIDERANT la demande de la municipalité de lui accorder une avance financière pour le rachat de cette propriété à l'E.P.F.R.

n° 2025/55 bis

Objet : BUDGET PRINCIPAL - FONCTIONNEMENT
Ouverture de crédit

Après en avoir délibéré
A l'Unanimité.

AUTORISE l'ouverture de crédit suivante :

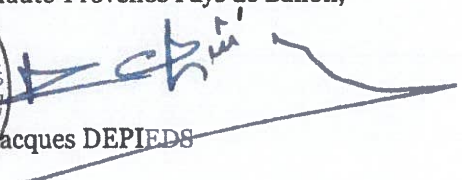
Fonctionnement		Dépenses	Fonctionnement		Recettes
73 9215	Reversement de fiscalité	+ 108 000 €	73 111	Recettes impôts locaux	+ 108 000 €

Annule et remplace la délibération n°2025-55

Ainsi fait et délibéré à REDORTIERS, les jour, mois, an que dessus.



Le Président de Communauté de communes
Haute-Provence Pays de Banon,


Jacques DEPIEDS

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES HAUTE-PROVENCE PAYS DE BANON

Délibération du Conseil de Communauté

Séance du 28 mai 2025

Envoyé en préfecture le 06/06/2025

Reçu en préfecture le 06/06/2025

Publié le

ID : 004-200071025-20250528-DELIB2025_56BIS-DE

n° 2025/56bis

Nombre de membres :

- afférents au Conseil de Communauté : 38
- en exercice : 38
- qui ont pris part à la délibération : 34

▪ Date de la convocation :

Le 22/05/2025

▪ Date d'affichage :

Le 22/05/2025

L'an deux mil vingt-cinq le vingt-huit du mois de mai à quatorze heures trente minutes, le Conseil de Communauté s'est réuni à REDORTIERS, à la salle des fêtes, sous la Présidence de Jacques DEPIEDS.

PRÉSENTS :

Mme Sylvie MARTELLI, Conseillère communautaire d'AUBENAS-LES-ALPES
Mme Michèle MOUTTE, M. Philippe LOGEAY, M. José GUTIERREZ, conseillers communautaires de BANON
Mme Michèle BERTIN, M. Michel GASPARI, Conseillers communautaires de DAUPHIN
M. Claude PELLISSIER, Conseiller communautaire de la ROCHEGIRON
M. Nicolas LAPAILLE, Conseiller communautaire de L'HOSPITALET
M. Jacques DEPIEDS, M. Luc GRECO, M. Pierre BRUN, Conseillers communautaires de MANE
Mme Isabelle MARCELLY, Conseillère communautaire de MONTJUSTIN
M. Richard LE RIGUIER, conseiller communautaire de MONTSALIER
M. Gérard BURCHERI, Conseiller communautaire de REDORTIERS
M. Francis MARGUERITE, Mme Muriel LAVAUT, Conseillers communautaires de REILLANNE
Mme Muriel GARAU, Conseillère communautaire de REVEST DES BROUSSES.
M. Bernard GRANET, Conseiller communautaire de REVEST DU BION
M. Stephen PARRAUD, Conseiller communautaire de SAINT MAIME
M. Stéphane DELRIEU, Conseiller communautaire de SAINT MARTIN-LES-EAUX
M. Raymond ARMANET, Mme Martine COUTE, Mme Béatrice CONSTANTINESCO, Conseillers communautaires de ST MICHEL L'OBSERVATOIRE
M. Thibault DALLAPORTA, Conseiller communautaire de SIMIANE-LA-ROTONDE
M. Alain CLAPIER, Conseiller communautaire de VACHERES
M. Pierre POURCIN, Conseiller communautaire de VILLEMUS

POUVOIRS : Mme Marie Christine ALMERAS a donné pouvoir à M. Alain CLAPIER

Mme Anne Marie DE SIKE donne pouvoir à M. Luc GRECO
M. Philippe VIAL donne pouvoir à Mme Isabelle MARCELLY
M. Claudie DAUPHIN RIVIERE donne pouvoir à M. Bernard GRANET
M. Bernard GIORGI donne pouvoir à M. Jacques DEPIEDS
Mme Isabelle GRENUT donne pouvoir à M. M. Francis MARGUERITE
Mme Claire DUFOUR donne pouvoir à Mme Muriel LAVAUT
M. Bernard CAVALLO donne pouvoir à M. Thibault DALLAPORTA

Secrétaire de séance : M. Gérard BURCHERI

Objet : BUDGET PRINCIPAL - INVESTISSEMENT
Ouverture de crédit

Le Conseil de Communauté,

L'Exposé du Rapporteur entendu,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales

CONSIDERANT la nécessité d'ouvrir des crédits supplémentaires pour la réhabilitation de la salle polyvalente à DAUPHIN.

Après en avoir délibéré,
A l'Unanimité

Objet : BUDGET PRINCIPAL - INVESTISSEMENT
Ouverture de crédit

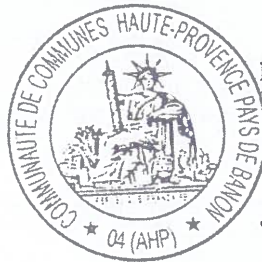
AUTORISE l'ouverture de crédit suivantes :

Crédits à ouvrir en dépenses	Montant	Crédits à ouvrir en recette	Montant
Compte 45810161 – Salle polyvalente	+ 400 000 €	Compte 45820161	+ 400 000 €

AUTORISE le Président à engager, liquider et mandater lesdites dépenses d'investissement.

Annule et remplace la délibération n° 2025/56

Ainsi fait et délibéré à REDORTIERS, les jour, mois, an que dessus.



Le Président de Communauté de communes
Haute-Provence Pays de Banon,

[Signature]
Jacques DEPIEDS

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES HAUTE-PROVENCE PAYS DE BANON

Délibération du Conseil de Communauté

Séance du 28 mai 2025

Envoyé en préfecture le 17/06/2025
Reçu en préfecture le 17/06/2025
Publié le
ID : 004-200071025-20250528-DELIB_2025_57-DE

n° 2025/57

Nombre de membres :

• afférents au Conseil de Communauté : 38
• en exercice : 38
• qui ont pris part à la délibération : 34

• Date de la convocation :

Le 22/05/2025

• Date d'affichage :

Le 22/05/2025

L'an deux mil vingt-cinq le vingt-huit du mois de mai à quatorze heures trente minutes, le Conseil de Communauté s'est réuni à REDORTIERS, à la salle des fêtes, sous la Présidence de Jacques DEPIEDS.

PRÉSENTS :

Mme Sylvie MARTELLI, Conseillère communautaire d'AUBENAS-LES-ALPES
Mme Michèle MOUTTE, M. Philippe LOGEAY, M. José GUTIERREZ, conseillers communautaires de BANON
Mme Michèle BERTIN, M. Michel GASPARI, Conseillers communautaires de DAUPHIN
M. Claude PELLISSIER, Conseiller communautaire de la ROCHEGIRON
M. Nicolas LAPAILLE, Conseiller communautaire de L'HOSPITALET
M. Jacques DEPIEDS, M. Luc GRECO, M. Pierre BRUN, Conseillers communautaires de MANE
Mme Isabelle MARCELLY, Conseillère communautaire de MONTJUSTIN
M. Richard LE RIGUIER, conseiller communautaire de MONTSALIER
M. Gérard BURCHERI, Conseiller communautaire de REDORTIERS
M. Francis MARGUERITE, Mme Muriel LAVAUT, Conseillers communautaires de REILLANNE
Mme Muriel GARAU, Conseillère communautaire de REVEST DES BROUSSES.
M. Bernard GRANET, Conseiller communautaire de REVEST DU BION
M. Stephen PARRAUD, Conseiller communautaire de SAINT MAIME
M. Stéphane DELRIEU, Conseiller communautaire de SAINT MARTIN-LES-EAUX
M. Raymond ARMANET, Mme Martine COUTE, Mme Béatrice CONSTANTINESCO, Conseillers communautaires de ST MICHEL L'OBSERVATOIRE
M. Thibault DALLAPORTA, Conseiller communautaire de SIMIANE-LA-ROTONDE
M. Alain CLAPIER, Conseiller communautaire de VACHERES
M. Pierre POURCIN, Conseiller communautaire de VILLEMUS

POUVOIRS : Mme Marie Christine ALMERAS a donné pouvoir à M. Alain CLAPIER

Mme Anne Marie DE SIKE donne pouvoir à M. Luc GRECO
M. Philippe VIAL donne pouvoir à Mme Isabelle MARCELLY
M. Claudie DAUPHIN RIVIERE donne pouvoir à M. Bernard GRANET
M. Bernard GIORGI donne pouvoir à M. Jacques DEPIEDS
Mme Isabelle GRENUT donne pouvoir à M. M. Francis MARGUERITE
Mme Claire DUFOUR donne pouvoir à Mme Muriel LAVAUT
M. Bernard CAVALLO donne pouvoir à M. Thibault DALLAPORTA

Secrétaire de séance : M. Gérard BURCHERI

Objet : BUDGET PRINCIPAL - Construction d'une crèche à ST MICHEL L'OBSERVATOIRE
Emprunt auprès de la Banque des territoires

Le Conseil de Communauté,

L'Exposé du Rapporteur entendu,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales.

VU le budget du service principal adopté le 15/04/2025.

VU le montant des investissements pour l'exercice 2025.

CONSIDERANT le projet de construction d'une crèche à ST MICHEL L'OBSERVATOIRE.

CONSIDERANT l'avance nécessaire qu'il convient de constituer pour cette opération dans l'attente du versement des subventions.

CONSIDERANT la proposition de la Banque des Territoires.

n° 2025/57

Objet : **BUDGET PRINCIPAL - Construction d'une crèche à ST MICHEL L'OBSERVATOIRE**
Emprunt auprès de la Banque des territoires

Après en avoir délibéré,
A l'Unanimité

AUTORISE Monsieur le Président à signer le prêt avec la Banque des Territoires selon les modalités suivantes :

- Montant : 500 000 €
- Taux : 2,80 %
- Durée : 30 ans
- Périodicité : trimestrielle

Ainsi fait et délibéré à REDORTIERS, les jour, mois, an que dessus.



Le Président de Communauté de communes
Haute-Provence Pays de Banon,


Jacques DEPIEDS

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES HAUTE-PROVENCE PAYS DE BANON

Envoyé en préfecture le 06/06/2025
Reçu en préfecture le 06/06/2025
Publié le
ID : 004-200071025-20250528-DELIB2025_58BIS-DE

Délibération du Conseil de Communauté

Séance du 28 mai 2025

n° 2025/586is

Nombre de membres :

- afférents au Conseil de Communauté : 38
- en exercice : 38
- qui ont pris part à la délibération : 34

▪ Date de la convocation :

Le 22/05/2025

▪ Date d'affichage :

Le 22/05/2025

L'an deux mil vingt-cinq le vingt-huit du mois de mai à quatorze heures trente minutes, le Conseil de Communauté s'est réuni à REDORTIERS, à la salle des fêtes, sous la Présidence de Jacques DEPIEDS.

PRÉSENTS :

Mme Sylvie MARTELLI, Conseillère communautaire d'AUBENAS-LES-ALPES
Mme Michèle MOUTTE, M. Philippe LOGEAY, M. José GUTIERREZ, conseillers communautaires de BANON
Mme Michèle BERTIN, M. Michel GASPARIN, Conseillers communautaires de DAUPHIN
M. Claude PELLISSIER, Conseiller communautaire de la ROCHEGIRON
M. Nicolas LAPAILLE, Conseiller communautaire de L'HOSPITALET
M. Jacques DEPIEDS, M. Luc GRECO, M. Pierre BRUN, Conseillers communautaires de MANE
Mme Isabelle MARCELLY, Conseillère communautaire de MONTJUSTIN
M. Richard LE RIGUIER, conseiller communautaire de MONTSALIER
M. Gérard BURCHERI, Conseiller communautaire de REDORTIERS
M. Francis MARGUERITE, Mme Muriel LAVAUT, Conseillers communautaires de REILLANNE
Mme Muriel GARAU, Conseillère communautaire de REVEST DES BROUSSES.
M. Bernard GRANET, Conseiller communautaire de REVEST DU BION
M. Stephen PARRAUD, Conseiller communautaire de SAINT MAIME
M. Stéphane DELRIEU, Conseiller communautaire de SAINT MARTIN-LES-EAUX
M. Raymond ARMANET, Mme Martine COUTE, Mme Béatrice CONSTANTINESCO, Conseillers communautaires de ST MICHEL L'OBSERVATOIRE
M. Thibault DALLAPORTA, Conseiller communautaire de SIMIANE-LA-ROTONDE
M. Alain CLAPIER, Conseiller communautaire de VACHERES
M. Pierre POURCIN, Conseiller communautaire de VILLEMUS

POUVOIRS : Mme Marie Christine ALMERAS a donné pouvoir à M. Alain CLAPIER

Mme Anne Marie DE SIKE donne pouvoir à M. Luc GRECO
M. Philippe VIAL donne pouvoir à Mme Isabelle MARCELLY
M. Claudie DAUPHIN RIVIERE donne pouvoir à M. Bernard GRANET
M. Bernard GIORGI donne pouvoir à M. Jacques DEPIEDS
Mme Isabelle GRENUT donne pouvoir à M. M. Francis MARGUERITE
Mme Claire DUFOUR donne pouvoir à Mme Muriel LAVAUT
M. Bernard CAVALLLO donne pouvoir à M. Thibault DALLAPORTA

Secrétaire de séance :

M. Gérard BURCHERI

Objet :

CONTRAT DEPARTEMENTAL DE SOLIDARITE TERRITORIALE
Avenant

Le Conseil de Communauté,

L'Exposé du Rapporteur entendu,

CONSIDERANT le Contrat départemental de Solidarité territoriale signé en mars 2024.

CONSIDERANT la proposition d'avenant proposé par le conseil départemental.

CONSIDERANT l'intérêt de ce contrat pour le territoire.

Après en avoir Délibéré,

A l'Unanimité,

AUTORISE Monsieur le Président à signer l'avenant à intervenir.

Ainsi fait et délibéré à REDORTIERS, les jour, mois, an que dessus.

Annule et remplace
la délibération n° 2025/58



Le Président de Communauté de communes
Haute-Provence Pays de Banon,

Jacques DEPIEDS

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES HAUTE-PROVENCE PAYS DE BANON

Délibération du Conseil de Communauté

Séance du 28 mai 2025

n° 2025/59bis

Envoyé en préfecture le 06/06/2025
Reçu en préfecture le 06/06/2025
Publié le
ID : 004-200071025-20250528-DELIB2025_59BIS-DE

Nombre de membres :

- afférents au Conseil de Communauté : 38
- en exercice : 38
- qui ont pris part à la délibération : 34

Date de la convocation :

Le 22/05/2025

Date d'affichage :

Le 22/05/2025

L'an deux mil vingt-cinq le vingt-huit du mois de mai à quatorze heures trente minutes, le Conseil de Communauté s'est réuni à REDORTIERS, à la salle des fêtes, sous la Présidence de Jacques DEPIEDS.

PRÉSENTS :

Mme Sylvie MARTELLI, Conseillère communautaire d'AUBENAS-LES-ALPES
Mme Michèle MOUTTE, M. Philippe LOGEAY, M. José GUTIERREZ, conseillers communautaires de BANON
Mme Michèle BERTIN, M. Michel GASPARIN, Conseillers communautaires de DAUPHIN
M. Claude PELLISSIER, Conseiller communautaire de la ROCHEGIRON
M. Nicolas LAPAILLE, Conseiller communautaire de L'HOSPITALET
M. Jacques DEPIEDS, M. Luc GRECO, M. Pierre BRUN, Conseillers communautaires de MANE
Mme Isabelle MARCELLY, Conseillère communautaire de MONTJUSTIN
M. Richard LE RIGUIER, conseiller communautaire de MONTSAIHER
M. Gérard BURCHERI, Conseiller communautaire de REDORTIERS
M. Francis MARGUERITE, Mme Muriel LAVAUULT, Conseillers communautaires de REILLANNE
Mme Muriel GARAU, Conseillère communautaire de REVEST DES BROUSSES.
M. Bernard GRANET, Conseiller communautaire de REVEST DU BION
M. Stephen PARRAUD, Conseiller communautaire de SAINT MAIME
M. Stéphane DELRIEU, Conseiller communautaire de SAINT MARTIN-LES-EAUX
M. Raymond ARMANET, Mme Martine COUTE, Mme Béatrice CONSTANTINESCO, Conseillers communautaires de ST MICHEL L'OBSERVATOIRE
M. Thibault DALLAPORTA, Conseiller communautaire de SIMIANE-LA-ROTONDE
M. Alain CLAPIER, Conseiller communautaire de VACHERES
M. Pierre POURCIN, Conseiller communautaire de VILLEMUS

POUVOIRS : Mme Marie Christine ALMERAS a donné pouvoir à M. Alain CLAPIER
Mme Anne Marie DE SIKE donne pouvoir à M. Luc GRECO
M. Philippe VIAL donne pouvoir à Mme Isabelle MARCELLY
M. Claudie DAUPHIN RIVIERE donne pouvoir à M. Bernard GRANET
M. Bernard GIORGI donne pouvoir à M. Jacques DEPIEDS
Mme Isabelle GRENUT donne pouvoir à M. M. Francis MARGUERITE
Mme Claire DUFOUR donne pouvoir à Mme Muriel LAVAUULT
M. Bernard CAVALLO donne pouvoir à M. Thibault DALLAPORTA

Secrétaire de séance : M. Gérard BURCHERI

Objet : ST MICHEL L'OBSERVATOIRE – CONVENTION DE PARTENARIAT

Le Conseil de Communauté,

L'Exposé du Rapporteur entendu,

CONSIDERANT la coopération entre la commune de St Michel l'Observatoire et la Communauté de communes Haute-Provence Pays de Banon.

CONSIDERANT la réalisation de la crèche intercommunale sur la commune de St Michel l'Observatoire.

CONSIDERANT la nécessité de confier à la commune certaines prestations pour une plus grande réactivité et sécurité dans la gestion de la structure.

Après en avoir délibéré,
A l'Unanimité,

AUTORISE Monsieur le Président à signer la convention de partenariat à intervenir avec la Commune de St Michel l'Observatoire.

Ainsi fait et délibéré à REDORTIERS, les jour, mois, an que dessus.

Annule et remplace la
délibération n° 2025/59



Le Président de Communauté de communes
Haute-Provence Pays de Banon,

Jacques DEPIEDS

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES HAUTE-PROVENCE PAYS DE BANON

Délibération du Conseil de Communauté

Séance du 28 mai 2025

n° 2025/60bis

Envoyé en préfecture le 06/06/2025
Reçu en préfecture le 06/06/2025
Publié le
ID : 004-200071025-20250528-DELIB2025_60BIS-DE

Nombre de membres :

- afférents au Conseil de Communauté : 38
- en exercice : 38
- qui ont pris part à la délibération : 34

Date de la convocation :

Le 22/05/2025

Date d'affichage :

Le 22/05/2025

L'an deux mil vingt-cinq le vingt-huit du mois de mai à quatorze heures trente minutes, le Conseil de Communauté s'est réuni à REDORTIERS, à la salle des fêtes, sous la Présidence de Jacques DEPIEDS.

PRÉSENTS :

Mme Sylvie MARTELLI, Conseillère communautaire d'AUBENAS-LES-ALPES
Mme Michèle MOUTTE, M. Philippe LOGEAY, M. José GUTIERREZ, conseillers communautaires de BANON
Mme Michèle BERTIN, M. Michel GASPARIN, Conseillers communautaires de DAUPHIN
M. Claude PELLISSIER, Conseiller communautaire de la ROCHEGIRON
M. Nicolas LAPAILLE, Conseiller communautaire de L'HOSPITALET
M. Jacques DEPIEDS, M. Luc GRECO, M. Pierre BRUN, Conseillers communautaires de MANE
Mme Isabelle MARCELLY, Conseillère communautaire de MONTJUSTIN
M. Richard LE RIGUIER, conseiller communautaire de MONTSALIER
M. Gérard BURCHERI, Conseiller communautaire de REDORTIERS
M. Francis MARGUERITE, Mme Muriel LAVAUT, Conseillers communautaires de REILLANNE
Mme Muriel GARAU, Conseillère communautaire de REVEST DES BROUSSES.
M. Bernard GRANET, Conseiller communautaire de REVEST DU BION
M. Stephen PARRAUD, Conseiller communautaire de SAINT MAIME
M. Stéphane DELRIEU, Conseiller communautaire de SAINT MARTIN-LES-EAUX
M. Raymond ARMANET, Mme Martine COUTE, Mme Béatrice CONSTANTINESCO, Conseillers communautaires de ST MICHEL L'OBSERVATOIRE
M. Thibault DALLAPORTA, Conseiller communautaire de SIMIANE-LA-ROTONDE
M. Alain CLAPIER, Conseiller communautaire de VACHERES
M. Pierre POURCIN, Conseiller communautaire de VILLEMUS

POUVOIRS : Mme Marie Christine ALMERAS a donné pouvoir à M. Alain CLAPIER
Mme Anne Marie DE SIKE donne pouvoir à M. Luc GRECO
M. Philippe VIAL donne pouvoir à Mme Isabelle MARCELLY
M. Claudie DAUPHIN RIVIERE donne pouvoir à M. Bernard GRANET
M. Bernard GIORGI donne pouvoir à M. Jacques DEPIEDS
Mme Isabelle GRENUT donne pouvoir à M. M. Francis MARGUERITE
Mme Claire DUFOUR donne pouvoir à Mme Muriel LAVAUT
M. Bernard CAVALLO donne pouvoir à M. Thibault DALLAPORTA

Secrétaire de séance : M. Gérard BURCHERI

Objet : EXTENSION DU BÂTIMENT COLLINES DE PROVENCE
Etude d'impact pluriannuel sur les dépenses de fonctionnement

Le Conseil de Communauté,

L'Exposé du Rapporteur entendu,

VU l'article L 1611-9 du Code Général des Collectivités Territoriales crée par l'article 107 de la Loi n°2015-991 du 7 Août 2015.

VU l'article D 1611-35 du Code Général des Collectivités territoriales crée par le Décret n°2016-892 du 30 juin 2016 relatif à la définition de seuils d'opérations exceptionnelles d'investissement prévus par l'article 107 de la Loi n°2015-991 du 7 Août 2015.

CONSIDERANT l'étude d'impact pluriannuelle concernant le projet d'extension du bâtiment « Collines de Provence » à MANE.

n° 2025/60bis

Objet : EXTENSION DU BÂTIMENT COLLINES DE PROVENCE
Etude d'impact pluriannuel sur les dépenses de fonctionnement

Après en avoir délibéré,
A l'Unanimité,

PREND ACTE de la présentation, conformément aux dispositions de l'article L 1611-9 du Code Général des Collectivités Territoriales, de l'étude d'impact pluriannuel sur le budget de fonctionnement relative au projet de la Communauté de communes consistant dans l'extension du bâtiment de l'entreprise « Collines de Provence » à MANE.

DIT que l'étude d'impact pluriannuel est jointe en annexe.

Annule et remplace la délibération n° 2018/60

Ainsi fait et délibéré à REDORTIERS, les jour, mois, an que dessus.



Le Président de Communauté de communes
Haute-Provence Pays de Banon,

[Signature]
Jacques DEPIEDS